

(DOCUMENT DE TRAVAIL) au 3-02-81

LE CREDIT:
INSTRUMENT DE DOMINATION
AUX MAINS DES
CLASSES DIRIGEANTES
(CONDENSE HISTORIQUE
DU CREDIT)

FEDERATION DES A.C.E.F.

NOVEMBRE 1980.

CONDENSE HISTORIQUE
DU CREDIT A TRAVERS L'HUMANITE

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	1
1. <u>LE CREDIT DANS LA SOCIETE PRIMITIVE</u>	3
A) Dans la société primitive, il n'existe ni propriété privée, ni classes sociales, ni exploitation et oppression de classe	3
B) Dans un tel contexte, le crédit ne pouvait exister, la société étant basée sur la coopération du travail	4
2. <u>LE CREDIT DANS LA SOCIETE ESCLAVAGISTE</u>	5
A) La propriété privée provoque l'inégalité entre les familles et crée l'exploitation de classe	5
B) Le crédit de cette époque est en relation avec l'échange des biens produits et est réservé à la classe des maîtres d'esclaves	6
a) Les échanges en marchandises, les gages et les recours contre les débiteurs dans la première partie de cette époque	7
b) Le développement du commerce donne naissance à la monnaie métallique et à de nouveaux mécanismes de crédit	7
3. <u>LE CREDIT DANS LA SOCIETE FEODALE</u>	
A) L'exploitation de classes se poursuit, seule la classe dominante change	10
B) Le crédit sert principalement les propriétaires fonciers, les commerçants et l'Etat féodal	11
a) Une économie repliée sur elle-même où les Templiers dominent sur le plan du crédit	11
b) Une économie d'expansion qui commande des techniques d'échanges améliorées	12

c)	Avec les progrès de la navigation, la dernière période du féodalisme est forte de transformations au niveau monétaire et du crédit	13
d)	Des progrès qui servent en premier lieu les intérêts de l'aristocratie de l'époque	15
4.	<u>LE CREDIT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE</u>	17
A)	De la libre concurrence au capitalisme de monopoles s'érige une bourgeoisie des plus puissantes	17
B)	Le crédit joue un rôle de plus en plus grand à mesure que s'érige le capitalisme de monopoles	19
a)	Les propriétaires des moyens de production ont des besoins grandissants de capitaux	19
b)	Les mécanismes du crédit s'adaptent à ces besoins et facilitent le développement des monopoles	20
c)	Au niveau international, le crédit sert à maintenir la domination des grandes puissances	22
C)	La contradiction opposant production-consommation dans le capitalisme a entraîné le crédit à la consommation de masse	25
a)	Le capitalisme n'a su que prolonger l'oppression du crédit chez les masses populaires	25
b)	La vente à tempérament comme premier mécanisme du crédit à la consommation prend son origine avec la production à grande échelle de l'automobile aux U.S.A.	26
5.	<u>LE CREDIT A LA CONSOMMATION ET SON DEVELOPPEMENT EN CONTEXTE CAPITALISTE QUEBECOIS ET CANADIEN</u>	29
A)	Le crédit à la consommation apparaît avec l'accession du Québec au stade de société industrialisée	29
B)	La vente à tempérament comme premier mode de crédit à la consommation institutionnalisé	31
a)	La vente à tempérament demeurera un mode privilégié de crédit à la consommation jusqu'au début des années '60	31

b)	Sur le plan législatif, les gouvernements maintiennent le rapport de force favorable aux prêteurs et aux commerçants	34
C)	Le prêt personnel s'installe comme mode dominant de crédit à la consommation	36
a)	Le prêt personnel en espèces consenti par des institutions prêteuses décline rapidement les autres crédits et déloge la vente à tempérament	36
b)	La concurrence amène les banques à charte au faité du marché du crédit à la consommation ...	38
c)	... et le déclin des compagnies de finance	39
D)	Le dernier maillon des modes de crédit à la consommation: la carte de crédit	41
a)	Jusqu'en 1945, les cartes de crédit sont réservées au prestige de l'élite	41
b)	De 1945 à 1960, c'est l'instauration de ce mode de crédit	42
c)	Le développement technologique et le support infrastructurel de distribution des biens de consommation divers amènent la prolifération des cartes de crédit et l'illusion de l'abondance à partir des années '60	44
d)	Les cartes de crédit au Canada suivront la même voie	45
6.	<u>LE CREDIT, A TRAVERS LES AGES, A TOUJOURS SERVI LES INTERETS D'UNE CLASSE, D'UN ETAT, QUI POSSEDAIT UN POUVOIR DE DOMINATION</u>	49
A)	Le crédit à la production est l'apanage de la classe dominante qui en assure le contrôle	49
B)	Le crédit à la consommation, bien que particulier à la société capitaliste, suivra les mêmes intérêts	50
C)	A quoi sert donc précisément le crédit à la consommation?	52
	<u>REFERENCES</u>	56

INTRODUCTION

Le crédit n'a pas toujours existé, il fut un temps où seules, l'entraide et la coopération du travail existaient. Ainsi, il n'y avait pas d'oppression par le crédit. Mais le crédit est vite apparu.

Le crédit s'est développé avec l'apparition de la société de classes et l'appropriation privée des moyens de production. Aussitôt qu'une partie des hommes a pu accumuler des surplus et prêter moyennant une récompense, un intérêt, le crédit est vite devenu un moyen d'oppression.

Le crédit s'est développé au rythme du développement de la production et du commerce international principalement, pour s'insérer ensuite dans le commerce intérieur, et aboutir à chaque individu par le crédit à la consommation que nous connaissons aujourd'hui.

Les mécanismes du crédit se sont transformés, de nouveaux en ont remplacé d'autres, devenus désuets; d'anciens sont demeurés mais en subissant de profondes transformations.

L'histoire du crédit comme l'histoire de développement de l'humanité n'est pas linéaire et ininterrompue. Elle est, à certaines périodes, ponctué de changements brusques et très importants, puis elle somnole, progressant à peine, ou même à certains moments, l'histoire oublie presque les acquis hérités du passé et régresse, autant au plan économique, politique que sur le plan du crédit. Ceci rend d'autant plus difficile la compréhension de l'évolution du crédit. Mais une constante s'y dégage, il y a transformation, il y a progrès. A qui profite ce progrès, cela est une autre question.

Si, il y a quelques milliers d'années, le crédit n'exerçait pas une influence directe sur toute les populations, aujourd'hui nous en sommes tous touchés: tous individus, toutes sociétés, tout pays, le monde. Toutes les activités sociales en sont imprégnées.

	<u>PAGE</u>
b) Sur le plan législatif, les gouvernements maintiennent le rapport de force favorable aux prêteurs et aux commerçants	34
C) Le prêt personnel s'installe comme mode dominant de crédit à la consommation	36
a) Le prêt personnel en espèces consenti par des institutions prêteuses décline rapidement les autres crédits et déloge la vente à tempérament	36
b) La concurrence amène les banques à charte au faîte du marché du crédit à la consommation ...	38
c) ... et le déclin des compagnies de finance	39
D) Le dernier maillon des modes de crédit à la consommation: la carte de crédit	41
a) Jusqu'en 1945, les cartes de crédit sont réservées au prestige de l'élite	41
b) De 1945 à 1960, c'est l'instauration de ce mode de crédit	42
c) Le développement technologique et le support infrastructurel de distribution des biens de consommation divers amènent la prolifération des cartes de crédit et l'illusion de l'abondance à partir des années '60	44
d) Les cartes de crédit au Canada suivront la même voie	45
6. <u>LE CREDIT, A TRAVERS LES AGES, A TOUJOURS SERVI LES INTERETS D'UNE CLASSE, D'UN ETAT, QUI POSSEDAIT UN POUVOIR DE DOMINATION</u>	49
A) Le crédit à la production est l'apanage de la classe dominante qui en assure le contrôle	49
B) Le crédit à la consommation, bien que particulier à la société capitaliste, suivra les mêmes intérêts	50
C) A quoi sert donc précisément le crédit à la consommation?	52
<u>REFERENCES</u>	56

INTRODUCTION

Le crédit n'a pas toujours existé, il fut un temps où seules, l'entraide et la coopération du travail existaient. Ainsi, il n'y avait pas d'oppression par le crédit. Mais le crédit est vite apparu.

Le crédit s'est développé avec l'apparition de la société de classes et l'appropriation privée des moyens de production. Aussitôt qu'une partie des hommes a pu accumuler des surplus et prêter moyennant une récompense, un intérêt, le crédit est vite devenu un moyen d'oppression.

Le crédit s'est développé au rythme du développement de la production et du commerce international principalement, pour s'insérer ensuite dans le commerce intérieur, et aboutir à chaque individu par le crédit à la consommation que nous connaissons aujourd'hui.

Les mécanismes du crédit se sont transformés, de nouveaux en ont remplacé d'autres, devenus désuets; d'anciens sont demeurés mais en subissant de profondes transformations.

L'histoire du crédit comme l'histoire de développement de l'humanité n'est pas linéaire et ininterrompue. Elle est, à certaines périodes, ponctuée de changements brusques et très importants, puis elle sommeille, progressant à peine, ou même à certains moments, l'histoire oublie presque les acquis hérités du passé et régresse, autant au plan économique, politique que sur le plan du crédit. Ceci rend d'autant plus difficile la compréhension de l'évolution du crédit. Mais une constante s'y dégage, il y a transformation, il y a progrès. A qui profite ce progrès, cela est une autre question.

Si, il y a quelques milliers d'années, le crédit n'exerçait pas une influence directe sur toute les populations, aujourd'hui nous en sommes tous touchés: tous individus, toutes sociétés, tout pays, le monde. Toutes les activités sociales en sont imprégnées.

Nous essaierons de suivre, en quelques pages, l'évolution du crédit avec le schéma présenté plus haut. Ainsi, nous analyserons le développement du crédit dans la société primitive, dans la société esclavagiste, dans la société féodale et enfin dans la société capitaliste. Nous mettrons plus d'emphasis, finalement, sur le développement du crédit à la consommation.

1- LE CREDIT DANS LA SOCIETE PRIMITIVE

A- DANS LA SOCIETE PRIMITIVE, IL N'EXISTE NI PROPRIETE PRIVEE, NI CLASSES SOCIALES, NI EXPLOITATION ET OPPRESSION DE CLASSES.

La société primitive s'échelonne sur des centaines de milliers d'années et couvre la période qui verra apparaître l'homme jusqu'à quelques dix mille ans avant notre ère.

Après une lente évolution, l'homme avec d'autres hommes de sa communauté prennent conscience que leur survie dépend de l'entraide de chacun pour se protéger de la nature. Alors s'échafaude une organisation sociale à l'intérieur des clans qui sont reliés entre eux par des liens de sang, de parentés. La terre, les forêts, les rivières, le bétail étaient la propriété de la communauté et chacun possédait certains outils de production tels que les arcs et les flèches, les armes, etc.

Dans un tel contexte, on comprendra que la capacité de travail de chacun est mise au service de la communauté toute entière où s'effectue une division naturelle des tâches. Aussi, à cause du peu de développement des outils de production, on ne réussit qu'à produire l'essentiel pour survivre: alimentation, vêtements, habitation rudimentaire, etc. Il y a peu de possibilités d'accumuler des surplus de production que certains pourraient s'accaparer.

S'il y a surplus, les rois ou les prêtres qui les centralisent, les utilisent pour satisfaire leurs propres besoins et ceux de toute la communauté. "L'ensemble de l'économie apparaît, en effet, comme celle d'un grand domaine produisant des valeurs d'usage pour satisfaire ses besoins." (1)

Sur le plan politique, tous les adultes participent au conseil clanique qui est l'organe du pouvoir le plus élevé de la communauté.

B- DANS UN TEL CONTEXTE, LE CREDIT NE POUVAIT EXISTER; LA SOCIETE ETANT BASEE SUR LA COOPERATION DU TRAVAIL.

Tant que les hommes ont vécu dans cette société, le crédit n'a pas existé, c'est-à-dire l'idée d'exiger une récompense pour le prêt d'un bien quelconque ne pouvait pas exister puisque chacun avait besoin de chacun pour survivre, pour vivre en société.

Toute la vie en société était basée sur l'entraide mutuelle, donc on se faisait des avances, des prêts mais sans rien demander en retour. On se prête de la nourriture, un canot, des flèches, des armes sans demander de récompense en retour.

"Le développement inégal de la production chez différents producteurs d'un même peuple n'aboutit pas automatiquement au développement du crédit. Celui-ci n'était pas une institution naturelle mais un produit de relations sociales déterminées.... Pendant une longue période de transition, il se combine avec la coopération du travail. Or, une société basée sur la coopération du travail ignore le crédit; elle ne connaît que l'entraide." (2)

D'ailleurs, cette pratique de prêts sans intérêt, demeurera longtemps, même en dehors de la société primitive; d'abord pour les avances de nourriture ou de biens reliés à la subsistance proprement dite, puis de prêts gratuits pour les indigents, les malades, les paysans frappés par la mauvaise récolte, etc. Ces prêts coexisteront en Iran, en Babylonie, à côté des prêts d'affaires avec intérêts, quelques 2000 ans avant notre ère. Même dans le haut Moyen-Age, les monastères pratiquent le prêt sans intérêt.

L'on peut donc affirmer que dans la société primitive le crédit n'existait pas et que ceci était dû à l'habitude de la coopération et de l'entraide ainsi qu'au faible développement de la production qui ne favorise pas la formation de classes sociales.

S'il y avait commerce, il était des plus rudimentaires et se faisait par un échange direct de produits, par le troc et dans un esprit de partage selon les richesses naturelles du milieu ambiant.

2- LE CREDIT DANS LA SOCIETE ESCLAVAGISTE

A- LA PROPRIETE PRIVEE PROVOQUE L'INEGALITE ENTRE LES FAMILLES ET CREE L'EXPLOITATION DE CLASSES.

Le développement des forces productives (intelligence de l'homme, outils de production, etc.) la maîtrise de plus en plus grande de la nature (feu, utilisation des métaux, etc.) entraînent une division du travail dans la société d'alors: l'élevage et l'agriculture. Plus tard, l'agriculture se divisera et donnera naissance à l'artisanat.

Cet essor de la production permet à certains clans, certaines tribus, de produire davantage que pour la satisfaction de leurs besoins; ainsi se crée un surplus de production. Ceci assurait la base pour que ceux qui possédaient davantage puissent s'assujettir d'autres hommes, d'autres tribus. De même, le phénomène se répéta à l'intérieur d'une même tribu et certaines familles s'approprièrent les richesses, autrefois propriété de la tribu.

La naissance de la propriété privée et l'appropriation privée des moyens de productions entraînèrent la société de classes, l'exploitation de l'homme par l'homme. Jusqu'au point, où on en vint à utiliser les prisonniers de guerre, les plus pauvres de la tribu, comme une main d'oeuvre esclave, comme moyen de production.

Ce système donna naissance au commerce comme autre grande division du travail: des hommes, les commerçants se consacrent désormais uniquement à l'échange de marchandises. Ainsi, le commerce nécessita un moyen d'échanges, la monnaie. Mais, en même temps, les classes sociales s'accroissaient, la société se scinda en deux classes principales: les maîtres d'esclaves et les esclaves. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de citoyens libres sans être esclaves: en effet, cohabitent dans la société esclavagiste, des paysans, des artisans, des petits commerçants, des fonctionnaires qui ne sont pas des esclaves, ni des maîtres d'esclaves.

La société esclavagiste accélérera le développement de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et des échanges marchands; ceci amena l'opposition entre la ville et la campagne. La ville concentrait les activités commerciales et les activités reliées à l'administration (maîtres d'esclaves, fonctionnaires, prêtres, usuriers). Elle devint le centre culturel de l'époque et augmenta les "temps libres" pour s'adonner aux activités intellectuelles, d'où l'origine de la division entre travail manuel et travail intellectuel.

La société esclavagiste comme système dominant, durera jusqu'à l'époque du début de notre ère.

B- LE CREDIT DE CETTE EPOQUE EST EN RELATION AVEC L'ECHANGE DES BIENS PRODUITS ET EST RESERVE A LA CLASSE DES MAITRES D'ESCLAVES.

Le développement inégal de la production chez différents producteurs d'un même peuple n'aboutit pas nécessairement au crédit. Ce n'est qu'au moment où les notions de valeur du produit et de division du travail prennent le dessus sur la notion de l'entraide que le crédit apparaît de façon significative.

Ainsi, certains chefs ou certaines familles accumulent des biens dans des proportions plus grandes que d'autres, et ceux-ci font des avances moyennant récompenses, intérêts, contraintes. Alors se dessine l'oppression du plus faible jusqu'au pouvoir de vie ou de mort sur le débiteur insolvable.

Mais encore longtemps, le prêt pour permettre de subvenir aux besoins essentiels restera sans intérêt, sans récompense. C'est dans les zones d'activités non directement liées à la subsistance proprement dite que le crédit se détache de l'entraide et de la coopération du travail.

De plus, le crédit aura tendance à se séparer de l'entraide, premièrement dans les relations avec l'étranger plutôt que dans les relations à l'intérieur de la communauté. Mais le crédit deviendra vite une institution avec le développement de la société esclavagiste.

- a) Les échanges en marchandises, les banques et les recours contre les débiteurs dans la première partie de cette époque.

Jusqu'au VII^e siècle avant notre ère, la monnaie de type métallique n'existait; les transactions s'effectuaient en marchandises tels que cheptels, graines, fruits transportables (dattes).

Les édifices bancaires et les premiers prêteurs sont les temples religieux, ils datent de l'an 3400 avant notre ère. Ainsi, sous l'empire égyptien, vers 2800 ans avant notre ère, le roi, pour augmenter son pouvoir en vint à s'identifier au dieu (son fils) et transforma le clergé en une oligarchie privilégiée. Les temples du culte royal furent comblés de donations, prélevées sur les domaines de la couronne et furent bientôt exemptés d'impôt. Le même phénomène s'opéra en Mésopotamie. (3)

En fait, les "fidèles" furent plus ou moins contraints par la religion, par les guerres, etc. à faire des dons aux temples, surtout des récoltes, pour s'assurer la faveur des dieux, ou encore à y déposer des objets précieux pour les protéger lors de conflits. Les temples, alors, prêtèrent ces biens, mis en dépôt ou consentis en offrande, à des agriculteurs et à des commerçants. Le dépôt était gratuit mais les temples prêtaient avec intérêt. Ces activités de base (prise de dépôts, prêts) se perpétuèrent pendant deux millénaires sans grandes transformations. (4)

A cette époque, la protection des biens primait sur celle des personnes. Comme recours contre le débiteur récalcitrant, c'est la "contrainte par corps", c'est-à-dire la séquestration du mauvais débiteur et ses proches, y compris ses esclaves jusqu'à paiement de la dette. Ceci conduisit souvent à l'asservissement à vie, à son nouveau maître. (5)

- b) Le développement du commerce donne naissance à la monnaie métallique et à de nouveaux mécanismes de crédit.

Le commerce se développe entre les grandes maisons mésopotamiennes et l'Egypte concernant les métaux précieux, le vin, les esclaves et la promotion immobilière; le tout facilité

par l'utilisation du cheval comme nouveau moyen de transport. Les Hittites, vers le VII^e siècle avant notre ère, font supplanter le lingot métallique au grain comme moyen d'échanges et ce, grâce à la découverte de mines.

Au VI^e siècle avant notre ère, la première monnaie internationale est utilisée dans le monde connu: Asie Mineure, Inde, Carthage, Sicile, etc.

C'est aussi à cette époque que les "grands commerçants" supplantent l'aristocratie terrienne et que va commencer le commerce outre-mer. Ainsi les prêteurs détournent les capitaux vers le crédit maritime qui rapportera jusqu'à 30% par rapport au crédit foncier qui ne rapportait que 8 à 10%. Des comptoirs bancaires et de commerces sont fondés autour de la Grèce.

Jusqu'au Ve siècle avant notre ère, le commerce de l'argent, sous l'empire Grec, reste aux mains des "trapézistes", qui sont des petits prêteurs d'argent à la journée ou au mois, et aux "collybistes" qui pratiquent le change des nombreuses monnaies des cités et des temples.

Puis les banques se différencient en trois catégories:

- a) des banques-temples qui continuent à recevoir les dépôts, souvent les trésors des cités, et qui les prêtent aux autres cités et aux "citoyens".
- b) des banques publiques, apparaissant au IV^e siècle avant notre ère, pour normaliser les conditions d'emprunts, administrer le Trésor public et s'emparer alors du monopole du change.
- c) des banques d'Athènes liées aux maisons de négoce qui facilitent toutes les opérations de commerce et qui se lancent dans le "prêt à la grosse aventure", soit le commerce outre-mer, fructueux mais risqué. Avec la découverte du papyrus, ils inventent le chèque et perfectionnent les écritures bancaires.

En Egypte, on retrouvera une Banque royale et des succursales dans toutes les localités.

Les empereurs romains procédèrent pour leur part, à la centralisation et à l'étatisation des activités financières, évinçant ainsi presque totalement les praticiens privés de l'argent: hommes d'affaires et chevaliers (6), percepteurs d'impôts et banques de l'époque.

On retrouvera à Rome, vers l'an 0, une banque publique qui aura comme fonction de faciliter le transfert des fonds publics, de collecter les impôts, de les acheminer à Rome, de mettre en circulation les monnaies impériales et en assurer la parité avec les monnaies existantes. De plus, les banquiers romains apportèrent une infrastructure juridique et comptable précieuse tels que la conception et le fonctionnement des sociétés anonymes, l'organisation juridique du prêt et l'élaboration d'une comptabilité bancaire précise.

L'empire byzantin (jusqu'au VIII^e siècle de notre ère) continue le développement précédent mais des banques privées s'organisent en concurrence des banques publiques. En plus des opérations pratiquées par les banquiers privés romains (dépôts, virements de compte à compte, transferts, prêts au taux imposé de 8%), elles financent dans un climat de dirigisme pesant l'industrialisation croissante, le commerce international et le "prêt à la grosse aventure".

Au VIII^e siècle, les Arabes s'emparent de la maîtrise des mers, la décadence du commerce commence. Les invasions font reculer l'Occident: économie pauvre en monnaie, économie de troc et repliée sur elle-même sans beaucoup d'échanges.

Avant de terminer la description de l'évolution du crédit pour cette époque, qui passe par l'invention de la monnaie, soulignons que la Chine avait devancé l'Occident dans l'utilisation des techniques bancaires. Ainsi, les Chinois avaient découvert la monnaie métallique quelques 2500 ans avant notre ère et la monnaie de papier quelques 1100 ans avant notre ère.

Par contre, il ne semble pas qu'il y ait eu d'influences importantes de part et d'autre, malgré un commerce de marchandises entre Romains et Chinois.

3- LE CREDIT DANS LA SOCIETE FEODALE

A- L'EXPLOITATION DE CLASSES SE POURSUIT, SEULE LA CLASSE DOMINANTE CHANGE.

Sous l'esclavagisme, la terre est la propriété de l'Etat (rois) qui redistribuait les terres à des seigneurs, à des maîtres d'esclaves de rang inférieur. Mais suite aux révoltes d'esclaves qui ne peuvent plus subir cette exploitation, suite à la volonté des seigneurs de devenir plus puissants (ils poussèrent les esclaves à défricher plus que prévu) et suite à l'appui d'une fraction de paysans et d'artisans qui étaient des producteurs libres, le système féodal s'échafauda.

La classe montante, celle des propriétaires fonciers, se servit de la force du peuple "travailleur" pour abattre le système royal des maîtres d'esclaves et instaura le pouvoir de sa propre classe. En fait, les propriétaires fonciers en vinrent à posséder la terre et partiellement les serfs. Ce n'est que graduellement que les serfs arriveront à en posséder pour finalement en être eux aussi les détenteurs.

La forme principale de l'exploitation des serfs ou paysans est le prélèvement de la rente foncière féodale qui revêtit successivement trois formes: la rente en corvées, la rente en nature et la rente en espèces.

la rente en corvée consiste à faire travailler les serfs sur les terres du propriétaire foncier. Ce n'est qu'après avoir achevé le travail pour le propriétaire foncier que le paysan peut cultiver sa propre terre.

Plus tard, les propriétaires fonciers durent changer leurs méthodes et exigèrent une rente en nature, i.e. que les paysans exploitaient eux-mêmes leurs terres et possédaient leurs outils de travail mais devaient céder 50% et souvent davantage de leur récolte au propriétaire foncier.

La dernière période du féodalisme, avec l'essor économique et le commerce marchand, vit naître la rente en espèces. En fait, la famille du paysan produisait et vendait lui-même sa production à la ville à des marchands et devait par la suite payer en espèces (monnaie) une rente au propriétaire foncier féodal. De plus, la masse des paysans doit verser à l'Etat féodal des taxes écrasantes et subir l'exploitation de l'usure.

Le féodalisme aura permis une amélioration des techniques de production des paysans, tels que l'utilisation des outils en fer, la semence de variétés agricoles, le développement de l'artisanat, etc. Mais la production se faisait à une échelle réduite: le foyer était l'unité de base. Et les forces productives furent ralenties car les paysans étaient contraints par les propriétaires fonciers.

B- LE CREDIT SERT PRINCIPALEMENT LES PROPRIETAIRES FONCIERS, LES COMMERCANTS ET L'ETAT FEODAL.

- a) Une économie repliée sur elle-même où les templiers dominent sur le plan du crédit.

A cause de l'invasion arabe, les agents économiques sont peu nombreux jusqu'en 1100: ce sont les monastères et les changeurs-banquiers orientaux et juifs. Leur activité est tout d'abord le change des nombreuses monnaies du temps même si elles ne sont pas en abondance, puis le trafic sur les côtes de la Méditerranée. L'usure, c'est-à-dire le surplus d'argent exigé en retour d'un prêt, est condamnée officiellement par les religions et laissée à des corporations de juifs méprisés qui introduisent le prêt sur gages. Mais dès le XIII^e siècle, les religions assoupliront leur conception et permettront le prêt avec intérêt.

Il faudra les Croisades (1096-1270) pour faire renaître la vie économique, le développement des ports italiens et les lignes maritimes avec le Proche-Orient chrétien. Les instruments de crédit et le système bancaire sous l'empire byzantin sont ressuscités, la monnaie métallique se substitue de nouveau au troc et tout l'Occident connaît un mouvement commercial intense surtout dans les épices orientales, la draperie et la soierie.

Ce sont les templiers ou monastères de l'époque qui, vivant d'aumones, de dons, de rançons prélevées aux Sarrasins, deviendront riches de vastes domaines et assureront un service bancaire des plus complets: un service de coffres-forts, un service de dépôts d'objets précieux et de sommes diverses, et diverses transactions avec ces dépôts. Ils font des avances à des emprunteurs de solvabilité notoire et financent les innovations du temps telles que l'attelage des boeufs, les moulins à vent et à eau, les forges, etc. Ils poussent très loin la pratique du change. Les templiers seront donc au service de la minorité qui possède les terres, le commerce, l'Etat.

Mais, après 200 ans de règne, l'Etat, sous Philippe le Bel, aux prises avec des problèmes financiers aigus, retirera aux templiers la gestion du Trésor et décapitera l'Ordre de Jérusalem en 1307, en s'y attribuant ses richesses.

b) Une économie d'expansion qui commande des techniques d'échanges améliorées.

Les courants d'échanges situent l'Italie au centre du commerce depuis le XI^e siècle et les Italiens exerceront une grande influence sur le système bancaire.

L'organisation de la profession est la même partout. Les changeurs y pratiquent le change des monnaies et le commerce des métaux précieux, les "Lombards" pratiquent le prêt sur gages, et les marchands-banquiers font commerce à grande échelle, utilisent les lettres de change, pratiquent les dépôts, le crédit, l'assurance, fondent des comptoirs et prennent des participations dans des contrats de "commande", variante du prêt à la grosse aventure.

Les banques privées italiennes se développent par la collecte du "Denier de St-Pierre" pour le compte de sa papauté. Elles remettent au déposant un reçu qui devient transmissible à un tiers et ce reçu devient le prototype de la monnaie fiduciaire, le billet de banque.

Le développement des forces productives de l'époque engendre le tissage des étoffes dans les Flandres et de grandes foires s'organisent où tous les commerçants et marchands d'argent de l'Europe se retrouvent.

"L'artisanat, fouetté par ce mouvement émigre de l'ombre des manoirs féodaux dans les villes et améliore ses techniques. Les bourgs, gonflés d'un peuple bruyant de marchands, de changeurs, d'artisans, de compagnons, de "clercs", professeurs ou étudiants, s'émancipent de la tutelle des châteaux et des monastères et s'organisent en communes libres avec leurs corporations et leurs confréries....." (7)

Les grandes foires d'Europe, surtout celles de Champagne, apporteront des améliorations importantes dans les techniques de paiement et de crédit et seront une progression vers une monnaie de papier. Les transactions entre mêmes partenaires se feront par la compensation des dettes et des créances, sans manipulation d'argent et même le solde sera reporté à la foire suivante par la lettre de change.

La banque, elle, intervient comme intermédiaire, comme tireur ou encaisseur des effets remis par son client. La lettre de change, pour sa part, était réservée aux signatures solvables (grandes maisons commerciales, hautes personnalités politiques et ecclésiastiques) et elle n'était pas endossables. Ce sont les banquiers italiens qui ont l'exclusivité des opérations à terme, qui reçoivent les dépôts, font des prêts et perçoivent les taxes.

Fait à noter, étant donné que les foires se font à l'ombre des abbayes, l'Eglise ne faisait pas jouer l'interdiction de l'intérêt.

Après la grande récession du XIV^e siècle, la vision des grands banquiers s'élargit avec le développement graduel des industries de l'époque. L'on voit donc de grands financiers posséder des banques, faire des prêts au commerce international, faire le commerce des métaux, faire des placements immobiliers, posséder des industries diversifiées, etc., c'est le véritable commerce d'argent qui apparaît.

c) Avec les progrès de la navigation, la dernière période du féodalisme est forte de transformations au niveau monétaire et du crédit.

La deuxième moitié du XV^e siècle verra, par les progrès de la navigation, les Portugais contourner l'Afrique et

Christophe Colomb accoster en Amérique. Alors se constituent de puissantes compagnies de navigations portugaises, espagnoles, anglaises, hollandaises, françaises, italiennes sous le pavillon de leur prince. Ces compagnies constituent la première forme de sociétés anonymes par actions. Le commerce s'intensifie; le tout alimenté par l'injection de métaux précieux surtout l'or venant du Pérou.

"Cet essor commercial exerce une profonde influence sur l'économie des métropoles respectives; de nouvelles industries se créent. Graduellement, les compagnons plus nombreux s'organisent à part des maîtres. Les marchands contournent les réglementations corporatives et fournissent du travail à domicile à des milliers de gens disséminés dans les bourgs et les campagnes. Enfin, la manufacture, utilisant les mécaniques nouvelles, emploie des centaines puis des milliers d'ouvriers." (8)

De profondes transformations monétaires et du crédit s'effectueront: développement des foires de change, démocratisation de l'épargne, multiplication des banques de dépôts, spéculation parfois effrénée et auxquelles Italiens, Allemands, Hollandais, Scandinaves, Anglais apporteront leur contribution.

En Italie, les grandes banques italiennes, les "montes" regroupent les grands financiers des villes et s'allient aux mains régnautes. Elles reçoivent des dépôts privés, font des prêts, des escomptes, des virements de fonds, tiennent la caisse de la Dette publique, régissent des colonies, possède le droit de mort et lèvent des taxes. Elles sont très puissantes. La Banque de Venise invente la possibilité de transmission des reçus de dépôt à un tiers par l'endossement, précurseur du papier-monnaie.

Sur le modèle des "montes", se fondent des "montes piétatis" pour prêter sur gages aux petites gens. Cette idée fera son chemin en Europe, principalement en Allemagne où se créent des banques populaires de dépôts et de virements. Ces banquiers ont compris qu'ils pouvaient "emprunter" des sommes considérées comme infimes et venant des premières gens du peuple à amasser quelques argents, afin de les prêter à des taux plus élevés et ainsi en bénéficier avantageusement pour leurs propres prêts et investissements. Et, à côté, les grandes banques allemandes prospéreront quand même en maniant d'immenses richesses immobilières et foncières et en gérant de nombreux comptes.

En 1531, première bourse à Anvers où les personnalités et les Etats peuvent prêter et investir leur argent. En 1609, la Banque d'Amsterdam, ancêtre des banques actuelles de dépôts et de placements, reçoit les dépôts et espèces métalliques et opère aisément par virements intercomptes et effectue tous paiements.

La Banque d'Angleterre, en 1694 va devenir la première banque d'émission moderne; elle va fonder l'émission monétaire sur l'escompte (créance) et non plus sur le numéraire (dépôts en espèces).

La France, pour sa part, n'innove guère mais voit les banquiers se lancer dans le commerce (avec l'Amérique, l'Afrique, les Indes et la Chine) et l'industrie.

d) Des progrès qui servent en premier lieu les intérêts de l'aristocratie de l'époque

On constate donc que, dans quelques pays que ce soient, et que d'essors en essors, de transformations en transformations, l'évolution du système du crédit est toujours mue par les impératifs du commerce, i.e. par la nécessité des échanges des biens et pour en faciliter la rapidité, la facilité, etc. et aussi pour l'utilisation des sommes d'argent "dormantes" pour encore accélérer soit la production soit le commerce.

Les seuls qui peuvent exercer une influence sur cette évolution du crédit sont ceux, évidemment, qui possèdent les capitaux, la culture et l'influence politique pour le faire. Au début du féodalisme, c'étaient les propriétaires fonciers, puis c'est passé aux mains des rois et seigneurs en accord avec les marchands riches se constituant graduellement en bourgeoisie capitaliste et qui amenèrent la démocratisation politique, geste nécessaire pour l'émancipation des serfs et la libéralisation des forces productives et du système économique.

Les seules fois où l'on considère le peuple, paysans, artisans, compagnons, c'est vers la fin du féodalisme et où quelques-uns commencent à posséder quelques monnaies. Ainsi, on récoltera ces argents à bon compte par les banques de dépôt et de virements pour les investir et les faire fructifier à meilleur compte. Si l'on prête au peuple c'est sur gages et pour combler son manque à gagner et assurer sa subsistance.

Le système du crédit (développement des banques, techniques de changes, placements, prêts, virements, etc.) n'aura pas servi les serfs, ni les artisans mais bien l'aristocratie foncière (les rois, les seigneurs, les princes, le clergé,) et l'aristocratie bourgeoise (les marchands, les banquiers, les capitalistes d'alors.)

4- LE CREDIT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE

A- DE LA LIBRE CONCURRENCE AU CAPITALISME DE MONOPOLES S'ERIGE UNE BOURGEOISIE DES PLUS PUISSANTES.

C'est au cri de "Liberté, Egalité, Fraternité" que s'érigera le système capitaliste. Les marchands et l'aristocratie montante engage une lutte pour l'évincement du système seigneurial qui était une entrave au développement de la production et de l'émancipation politique du temps. Les artisans et les paysans seront les combattants acharnés de cette victoire acquise au cours du XVIII^e siècle.

Et, graduellement, se consolident les principes de base du capitalisme.

D'un travail isolé sur une terre ou dans un atelier, avec des outils somme toute, rudimentaires, se dessine rapidement un travail collectif dans une manufacture, puis dans de grandes industries, avec des outils et des machines perfectionnés, actionnés successivement par la puissance hydraulique, par la vapeur, par l'électricité. Des centaines de travailleurs se trouvent réunis pour assurer la production, leurs tâches sont morcelées, la productivité est accrue: c'est la production industrielle, puis technologique.

La Grande-Bretagne s'érige avec l'industrie métallurgique, le textile et la navigation; l'Allemagne construit son empire sur la sidérurgie et les Etats-Unis développent leur puissance par l'exploitation de la houille, de l'acier, du textile et par la construction de chemins de fer. Le Canada, comme certains pays d'Afrique et d'Amérique Latine profitent aussi de l'ère industrielle mais à l'avantage de ses colonisateurs européens.

Pour réaliser ces transformations, il faut d'importants capitaux que seule la minorité possédante peut engager. La production, fruit du labeur collectif des travailleurs, de-

vient la propriété des détenteurs des manufactures, des entreprises. Ainsi s'échafaude la propriété privée des moyens de production qui soumet les travailleurs à ses impératifs. De même se transforment les classes sociales et apparaissent la bourgeoisie et les travailleurs aux intérêts contradictoires.

Un de ses impératifs est le profit capitaliste. Il origine de la capacité du travailleur de créer, de par son travail, une valeur en plus, une plus-value à la marchandise produite. "La force de travail ajoute une valeur (valeur ajoutée) aux coûts des matières premières, de l'usure des machines, de l'énergie utilisée, etc. Or, le salaire qui est le prix payé pour obtenir la force de travail, est toujours très inférieur à la valeur ajoutée. C'est cette différence, cette plus-value, qui est à l'origine du profit capitaliste." (9) C'est cette appropriation de plus-value qui lui permet d'accumuler un capital toujours plus grand après chaque cycle de production.

Articulée dans un régime de libre concurrence, l'accumulation du capital se fait de façon inégale. Les capitalistes qui auront des capitaux suffisants, qui auront extorquer davantage de plus-value, soit par une exploitation plus intense de ses travailleurs, soit par une technique de production nouvelle, pourront produire davantage, vendre davantage que leurs concurrents, faire des profits plus imposants et alors les éliminer.

C'est cette base d'accumulation inégale du capital, qui autour des années 1900, nous fera passer à l'ère des monopoles, qui sont des concentrations de capital et des branches industrielles, commerciales ou bancaires, contrôlées par une poignée de personnes, la bourgeoisie monopoliste. La libre concurrence fait place à la concurrence monopoliste.

Cette concentration de la propriété privée des moyens de production a favorisé le développement des forces productives permettant une capacité de production de plus en plus grandes. Cette production de masse, produite de façon anarchique, doit s'écouler à tout prix: la publicité, les méthodes de vente, la désuétude planifiée des produits et le crédit à la consommation seront des mécanismes de pression pour nous obliger à la consommer. Nous sommes dans une société de consommation de masse.

Mais pour écouler la production, il faut des marchés. Lorsque le marché local est insuffisant, il faut étendre son marché dans d'autres pays et s'assurer les conditions pour la protection de ces marchés. Nous sommes à l'époque de l'impérialisme où dominent quelques grandes puissances sur l'ensemble du globe.

**B- LE CRÉDIT JOUE UN RÔLE DE PLUS EN PLUS GRAND A MESURE QUE
S'ÉRIGE LE CAPITALISME DE MONOPOLES.**

a) Les propriétaires des moyens de production ont des besoins grandissants de capitaux.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le crédit servait principalement à l'Etat pour la dette publique et au commerce. Pour le commerce, il servait à accélérer la circulation du capital par l'endossement et l'escompte des effets de commerce et à permettre l'investissement pour la création de compagnies commerciales par le prêt maritime, la commandite jusqu'à la société par actions.

Avec la révolution industrielle, la demande de capitaux s'étend et se transforme largement; ce sont les propriétaires des moyens de production qui demandent des capitaux afin de faire fructifier leur propre capital.

Pour bien faire fonctionner leurs propres entreprises ils ont besoin d'énormes capitaux dont une bonne partie doit demeurer improductive. Ainsi, ils ont besoin d'un fonds d'amortissement qui ne sera renouvelé qu'au bout de quelques années, d'un fonds de salaire avancé avant d'en retirer la plus-value produite, d'un fonds d'accumulation pour l'expansion, d'un fonds de consommation personnelle, etc.

De plus, soumis aux lois de la concurrence et du "progrès", ils auront besoin selon les différentes conjonctures, de capitaux pour leur expansion en période d'essor économique, pour la mise en valeur d'une invention, pour le retard momentané de la vente de leurs produits, etc.

Il leur faudra donc concentrer, ramasser des capitaux supérieurs à ceux qu'ils possèdent déjà et ils devront évidem-

ment les emprunter à des coûts de crédit moindres que les profits qu'ils récolteront en les utilisant. Ils consentiront donc une partie de la plus-value produite par les travailleurs pour payer les intérêts servant à emprunter cet argent nécessaire.

b) Les mécanismes du crédit s'adaptent à ces besoins et facilitent le développement des monopoles.

Sous le capitalisme de libre concurrence, la fonction des institutions de crédit est d'être l'intermédiaire entre ceux qui ont des capitaux à investir et ceux qui ont besoin de capitaux pour faire fructifier les leurs. Le banquier doit donc mobiliser et concentrer dans ses coffres le capital social disponible mais éparpillé un peu partout. Il mettra en place les mécanismes pour récupérer les sommes venant autant des capitalistes, des fonctionnaires, des ouvriers spécialisés que de tous ceux qui peuvent accumuler quelques épargnes, même minimes, afin de les mettre à la disposition de la classe des capitalistes.

Alors, les banques ne laissent aucune somme improductive. Elles prêtent à court terme par le crédit de circulation, d'abord par l'escompte des effets de commerce (*), puis par l'avance au compte courant (*) et à long terme, par le crédit d'investissement dans les sociétés par actions. Le crédit à long terme sera aussi consenti par la Bourse qui en fait sa spécialité, mais aussi par les compagnies d'assurance, les caisses d'épargnes, les organismes d'épargne institutionnelle comme les fonds de pension, d'assurance-maladie, etc.

Le développement du mode de production capitaliste a fini par dépersonnaliser le crédit, ce qui a atteint sa forme

(*) Escompte des effets de commerce: opération par laquelle un tiers (une banque par exemple) peut se porter acquéreur d'une créance d'un commerçant, d'une entreprise, avant l'échéance prévue moyennant une certaine déduction.

(*) Avance au compte courant: permission accordée par une institution de crédit d'utiliser un montant d'argent supérieur à celui possédé dans son compte courant à un industriel, à un commerçant pour effectuer ses transactions.

perfectionnée dans les sociétés par actions. C'est alors le prêt de capital par l'achat d'actions et d'obligations d'une entreprise qui devient la façon normale d'accorder le crédit d'investissement. La société par actions est donc une forme voilée d'expropriation des petits épargnants au profit des grands capitalistes.

Au début du siècle, nous avons assisté au phénomène de la concentration du capital bancaire, au point où quelques banques en sont venues à contrôler les autres banques et de vastes entreprises; nous sommes passés alors au capitalisme de monopoles. "En tenant le compte courant de plusieurs capitalistes, la banque semble ne se livrer qu'à des opérations purement techniques. Mais quand ces opérations prennent une expansion formidable, il en résulte qu'une poignée de monopolistes se subordonne les opérations commerciales et industrielles de la société capitaliste tout entière; elle peut, grâce aux liaisons bancaires, grâce aux comptes courants et à d'autres opérations financières, connaître tout d'abord exactement la situation de tels ou tels capitalistes, puis les contrôler, agir sur eux en élargissant ou en restreignant, en facilitant ou en entravant le crédit, et enfin déterminer entièrement leur sort, déterminer les revenus de leurs entreprises, les priver de capitaux, ou leur permettre d'accroître rapidement le leur dans d'énormes proportions". (10)

Cette situation entraîne l'union des banques et des grosses entreprises industrielles et commerciales, la fusion des deux par l'achat d'actions, par la nomination de banquiers au conseil d'administration d'entreprises industrielles et commerciales et inversement. Le crédit, exercé par les banques jusqu'à nos jours, jouera donc un rôle déterminant sur l'ensemble des activités humaines quand l'on sait comment ce sont les grandes entreprises qui modèlent notre mode de vie quotidienne.

Les banques auront donc concentré et monopolisé le capital social disponible afin de le consentir par le crédit, de façon sélective (de préférence à l'industrie par rapport à l'agriculture, par exemple) aux détenteurs des moyens de production et de commerce.

Toutes les institutions de crédit auront alors pris cette direction, puisqu'elle origine d'une loi inhérente au

capitalisme.

Au Québec, de modestes institutions vouées à l'origine, aux prêts et à l'épargne pour les "petites gens", les caisses populaires, sont devenues de gros capitalistes récoltant leur argent auprès des masses populaires mais la prêtant de plus en plus à l'entreprise sur laquelle elle exige une participation ou tout simplement en la contrôlant complètement.
(11)

c) Au niveau international, le crédit sert à maintenir la domination des grandes puissances.

Le développement du capitalisme entraîne des contradictions qui ont des répercussions à l'échelle internationale. Ainsi, les grandes puissances économiques se trouvent rapidement aux prises avec le développement inégal des pays et une capacité de production excédant largement la capacité d'absorption par leur marché interne.

Le problème que le crédit international servira constamment à résoudre sera celui de maintenir la domination de ces puissances économiques, et pour ce faire, de maintenir les pays économiquement faibles, intégrés dans les réseaux du commerce occidental pour leur vendre leurs excédents de production. Il s'agira aussi pour les grandes puissances de s'assurer une série de contrôle pour éviter un endettement conduisant au non-paiement de la dette, en fait à la faillite.

C'est la crise économique de 1929 qui aura marqué la nécessité d'une réorganisation du crédit international. La première leçon tirée de la crise fut la reconnaissance au niveau national de l'intervention de l'Etat pour assurer un contrôle de l'économie: politiques de transferts (aide aux chômeurs, allocation familiales, etc.) pour assurer le plus possible, la consommation au rythme de la production, politiques monétaires et fiscales, politiques d'aides financières aux entreprises, etc.

La Deuxième Guerre Mondiale viendra couronner les efforts pour mettre fin à la crise économique et l'impérialisme

américain en profitera pour imposer des mécanismes aux pays dépendants afin de faciliter le fonctionnement du marché mondial des capitaux.

En juillet 1944, les Accords de Bretton Woods rendent les monnaies librement convertibles entre elles, grâce à des parités fixes et à la convertibilité en or des principales monnaies, le dollar et le sterling. Pour voir à l'application de ces accords, furent créés en 1946, deux mécanismes internationaux: le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.) appelée aussi Banque Mondiale. Par leurs règles de fonctionnement, ces deux mécanismes sont très fortement sous la dépendance des Etats-Unis.

Le F.M.I. était voué pour sa part, à la surveillance du système monétaire international. A ce titre, il pouvait fournir une aide temporaire (des crédits de trois à cinq ans) aux pays dont la balance des paiements enregistrait un déficit, en évitant ainsi la prise de mesures protectionnistes par les pays en difficultés. Quant à la Banque Mondiale, ses interventions s'adressaient aux pays sous-développés et consistaient en crédit à long terme (de quinze à vingt ans). De cette façon, on pouvait consentir des prêts pour que ces pays achètent, en bonne partie, la production excédentaire des puissances industrielles.

Ces mécanismes internationaux de crédit n'enlèvent en rien le rôle des banques privées agissant au niveau mondial au moment où la conjoncture est la plus favorable pour elles et laissant agir les mécanismes "publics internationaux" dans les moments les moins propices et auprès des pays les moins solvables.

Vers la fin des années 50', les banques privées sont incapables de répondre à l'ensemble de la demande d'emprunt qui permettrait aux pays aidés de rester intégrés dans les réseaux du commerce occidental. C'est dans ce contexte que furent créés, en 1960, d'autres mécanismes de crédit international, dont l'Association Internationale de Développement (A.I.D.) qui doit alors consentir des avances à des taux exceptionnels à des pays

pauvres et auxquels les banques privées ne veulent pas prendre de risques.

La crise économique actuelle, depuis 1971 environ, entraîne de nouveaux réajustements: brisure des Accords de Bretton Woods par les Etats-Unis, augmentation des déficits de la balance des paiements des pays occidentaux, abandon des parités fixes, etc. Le F.M.I. agit alors auprès de ces pays déficitaires pour les renflouer.

Le ralentissement économique dans les pays industrialisés depuis 1974, combinée avec l'afflux des pétro-dollars, placent les banques commerciales dans un état de sur-liquidités et malgré les risques, elles se voient obligées de prêter aux pays en voie de développement. Plus de pays empruntèrent avec comme conséquence un endettement accru des pays du Tiers-Monde. En 1976, la dette extérieure de ces pays s'élevait à \$180 milliards de dollars dont \$75 milliards dus aux banques commerciales, américaines pour la plupart; les estimations pour 1980 s'élèvent à \$400 milliards.

Mais ces pays pourront-ils subir cet endettement encore longtemps? Déjà, en 1975, le Zaïre s'est trouvé sur le bord de la faillite. De même pour le Pérou et l'Egypte en 1976 et 1977. Dans les trois cas, nous retrouvons le F.M.I. dans son nouveau rôle qui consistera à soutenir les pays sur-endettés et à y exercer un contrôle social tel que la surveillance du gouvernement, la répression des mouvements ouvriers, etc. (12)

Le F.M.I. et la Banque Mondiale s'occupent donc des cas difficiles pour épargner les banques privées; lorsque les difficultés sont résolues, le pays en question peut alors re-contracter des emprunts auprès de ces dernières.

Si le crédit international consenti dans le réseau capitaliste sert à atténuer la crise économique mondiale actuelle, celui consenti aux pays dits communistes y est aussi d'un apport important. En 1976, on évaluait à \$40 milliards de dollars cet endettement des pays du Comecon vis-à-vis de l'Occident; les estimations pour 1980 donnent le double. L'ouverture de la Chine à l'Occident par l'achat de technologie, de biens d'exportations, etc. est dans la même ligne de l'atténuation de la récession mondiale et de l'augmentation de la dépendance envers l'Occident.

Encore là, nous voyons le rôle prépondérant du crédit et cette fois, dans la vie des peuples du monde même si les peuples n'ont aucun contrôle sur l'offre et la demande de ces crédits.

C- LA CONTRADICTION OPPOSANT PRODUCTION ET CONSOMMATION DANS LE CAPITALISME A ENTRAINE LE CREDIT A LA CONSOMMATION DE MASSE.

- a) Le capitalisme n'a su que prolonger l'oppression du crédit chez les masses populaires.

Avec l'avènement du capitalisme, les forces productives ont été libérées des entraves du féodalisme et ce fut un progrès pour l'humanité. Enfin, croyait-on, on pourrait produire en abondance, on pourrait miser sur la collaboration d'un ensemble de travailleurs, on pourrait diviser les tâches pour plus d'efficacité dans la fabrication d'un produit, etc. De toute façon, on espérait en arriver à satisfaire les besoins de toute la population.....

Le problème, c'est que la base sur laquelle se développait la production allait entrer en opposition avec les intérêts de ceux qui contrôlaient la production, les propriétaires d'entreprises et ceux qui consommaient, les travailleurs au sens large du terme. Le principe de base du développement capitaliste étant la libre concurrence entre ceux qui possédaient les moyens de produire. A cause de cette concurrence, chaque propriétaire avait avantage à payer ses employés le moins possible pour réaliser des profits les plus élevés possibles pour concurrencer et abattre son concurrent.

Tant que la production était limitée et s'écoulait principalement auprès des gens aisés, peu de problèmes. Mais plus les capitalistes développaient leurs capacités de produire, plus les marchés pour vendre leurs produits devaient être grands. Car le capitaliste ne peut réaliser son profit si les marchandises produites ne sont pas vendues. Ainsi est née la contradiction entre la production et la consommation.

En plus, étant donnée la libre concurrence, il n'était pas question de planifier la production dans les quantités nécessaires pour satisfaire les besoins, ni de planifier quelles marchandises il était prioritaire de produire pour accorder satisfaction égale des besoins de la population; d'où anarchie dans la production et ainsi aggravation de la contradiction en-

tre production et consommation sous le capitalisme.

De quelles façons les capitalistes ont-ils réglé cette contradiction? D'une part, ils utilisèrent les marchés étrangers par l'exportation de certains produits, d'autre part, en s'ouvrant un marché local parmi les ouvriers et les masses populaires en général, qu'une prolétarianisation grandissante permettait.

C'est à partir de ce moment, soit au début de XXe siècle, que le crédit fut rendu graduellement accessible aux masses en progressant au rythme conjugué de la capacité de produire des entreprises et de l'augmentation de la masse salariale dans le pays.

C'est la même contradiction qui entraîna l'utilisation de plus en plus grande de la publicité pour convaincre les consommateurs de la nécessité à tout prix des produits sortant de la chaîne des monopoles, des différentes méthodes de vente passant du magasin du coin au super-hypermarché d'aujourd'hui et de la désuétude planifiée des produits qui nous obligent à délaissier des biens rendus désuets physiquement et psychologiquement avant sa durée normale d'existence.

C'est aussi la même contradiction qui a établi, comme conséquence de l'application des quatre mécanismes décrits plus haut, le "standing social" à atteindre ou en d'autres mots, les biens ou les services socialement nécessaires de posséder dans notre société.

- b) La vente à tempérament comme premier mécanisme du crédit à la consommation de masse prend son origine avec la production à grande échelle de l'automobile.

Le développement de la vente à tempérament illustre bien le développement du crédit à la consommation de masse comme solution à la contradiction grandissante entre production et consommation.

Dans les débuts de l'utilisation de la vente à tempérament aux Etats-Unis (1808-1910), la production est faiblement développée, les capacités d'achat sont aussi restreintes. De façon générale, les gens paient comptant leurs marchandises ou du moins, rien n'est structuré au plan du crédit pour la consommation. Graduellement, on peut produire certains biens assez coûteux mais qui ne s'écoulent pas rapidement (pianos, meubles, machines à cou-

dre, collections de livres, etc.). Les compagnies commencent à faire crédit en acceptant des paiements à tempérament sur l'achat de ces produits.

On consent cette forme de crédit aux personnes solvables seulement et l'on n'y associe aucun intérêt, c'est pourquoi à cette époque, il peut sembler tout-à-fait normal que le marchand se réserve le droit de reprendre la marchandise si le client ne peut plus effectuer les paiements. Mais, dans l'ensemble, Seligman (13) nous souligne que les marchands ne veulent pas utiliser leur droit de reprise, d'ailleurs s'ils le font, ils sont mal vus. Tout ce qu'ils veulent c'est de faciliter les ventes en permettant à des personnes à pouvoir d'achat suffisant de se procurer plus rapidement un piano, une machine à coudre, etc. Il ne leur vient pas à l'esprit de consentir ce crédit aux paysans et aux ouvriers du temps. D'ailleurs, la production ne pourrait suffire.

La production des automobiles en série aux Etats-Unis posera ce problème avec acuité et cela, surtout après la Première Guerre Mondiale au début des années 1920, moment où la production connaît un essor remarquable. Il fallait ouvrir le marché pour vendre les automobiles car la capacité de production devint plus élevée que la capacité de consommation.

Dans un premier temps, ce sont les vendeurs d'automobiles qui sont dans l'incapacité d'acheter les autos des fabricants, en vue de les revendre. Les sociétés de crédit dont Pacific Finance, General Motors Acceptance Corporation (G.M.A.C.), viendront régler ce problème en acceptant d'acheter les créances des marchands. Ces derniers, eux, commenceront alors à vendre à tempérament des autos usagées à des couches de plus en plus grandes de la population (ouvriers, artisans, fermiers, etc.)

Il est aussi symptomatique de constater qu'une bonne partie des sociétés de crédit dont on parle ont été créées par les compagnies de production d'automobiles: notons la Guaranty Securities Company, co-propriété de la Willis-Overland, compagnie de production d'automobiles de l'époque et la G.M.A.C. de General Motors depuis connue. La vente à tempérament continuera à se faire sans intérêt de la part du marchand. Puis ce

mode de crédit s'étendra à une multitude de produits au fur et à mesure que les usines auront les capacités de les produire. La vente à tempérament donna un nouvel essor à la vente de mobiliers, de machines à coudre, de pianos et de livres. Elle facilita aussi la vente de nouveaux produits tels que les phonographes, les radios, les aspirateurs, les lessives mécaniques, les glacières et même les vêtements.

Nous retrouvons toujours aujourd'hui ce mécanisme de crédit qu'est la vente à tempérament, elle s'applique toujours principalement aux biens durables tels que les automobiles, les appareils ménagers, les mobiliers, etc.

Ceux qui assurent cette forme de crédit y ont conservé la possibilité de reprendre la marchandise (le nantissement) lorsque le débiteur fait défaut de payer et à mesure que le crédit à la consommation de masse s'est développé en commerce, autour des années 1930, ils y ont accolé un taux d'intérêt de façon à réaliser un profit substantiel.

5- LE CREDIT A LA CONSOMMATION ET SON DEVELOPPEMENT EN CONTEXTE QUEBECOIS ET CANADIEN

A- LE CREDIT A LA CONSOMMATION APPARAÎT AVEC L'ACCESSION DU QUEBEC AU STADE DE SOCIÉTÉ INDUSTRIALISÉE

Le crédit à la consommation ne se développera au Québec qu'avec l'arrivée de la société industrielle qui amènera, d'une part, la production de produits industrialisés de consommation de plus en plus abondants et l'émergence du salariat, catégorie de travailleurs qui devront vendre leur force de travail à des patrons et qui recevront en retour un salaire. En d'autres termes, la société industrielle apporte des produits nouveaux et en abondance et un certain pouvoir d'achat, quoiqu'inégalement réparti, pour les obtenir.

Ce n'est que vers 1920 que l'on peut affirmer que la société québécoise a acquis, comme caractère dominant, le stade de société industrielle. C'est en effet cette même année que le pourcentage de la valeur nette de la production manufacturière (37.6%) dépasse celui de l'agriculture (36.9%) et c'est à cette même période que la population agricole laisse place à la population urbaine (1915: 49.6% de population urbaine; 1921: 56% de population urbaine).

La tendance était irréversible et avait un effet d'entraînement sur l'industrialisation (mécanisation et division de tâches plus complexes) des autres secteurs, comme les mines, l'exploitation forestière, l'agriculture, la construction, etc ... (14).

C'est donc dans ce contexte que naît le crédit à la consommation au Québec. Notons quand même que le crédit non institutionnalisé existait depuis longtemps. Les épiceries du coin, les médecins, le marchand général, divers trafiquants de marchandises et de services assuraient une partie de ce crédit. De plus, les prêts au comptant étaient traditionnellement effectués par des amis ou par des personnes qui en faisaient une spécialité.

Comme nous l'avons décrit précédemment, c'est l'expansion rapide de l'industrie automobile aux Etats-Unis qui a promu la vente à tempérament au titre de premier mode de crédit à la consommation. Au Canada, c'est en 1916 qu'est apparue la première institution de financement des ventes à tempérament.

Puis, c'est dans la période de 1928-1933 que les sociétés de prêts aux consommateurs naissent et prennent leur expansion (15). Ces compagnies sont principalement des filiales de compagnies américaines venues s'installer au Canada.

On ne peut passer immédiatement au crédit à la consommation par des institutions, sans parler du rôle des caisses populaires Desjardins au début du siècle, car elles ont pris naissance en 1900 dans un Québec qui était peu avancé dans son industrialisation.

L'annuaire du Canada de 1937 note que le crédit coopératif du Québec "consiste à ouvrir des crédits à brève échéance aux petits cultivateurs et aux ouvriers de la province de Québec.. Ces caisses sont, pour la plupart, établies dans les régions agricoles. Les prêts sont consentis pour l'achat d'instruments aratoires au comptant, pour augmenter le cheptel, pour réparer les bâtiments, pour aider à traverser une période de dépression, pour l'extinction d'une dette ou pour différents autres objets" (16). "Les prêts considérables se font sur première hypothèque d'un immeuble; les petits prêts sur billets" (17).

En fait, en 1915, les caisses populaires ne prêtaient que \$1,483.160; en 1930, elles prêtaient \$3,724,534. Cette somme comprenait les prêts sur billets, les prêts hypothécaires et l'achat d'obligations. Par exemple, en 1930, les 179 caisses populaires existantes avaient prêté en moyenne, chacune, 95 prêts sur billets de \$142.87, six prêts hypothécaires de \$668.77 et le reste en obligations, soit un peu plus de \$1 million.

Devant ces faits, l'on peut facilement en conclure qu'elles n'eurent, au début du siècle, autant par leur caractère rural, par le type de raisons des prêts, que par le peu d'ampleur de leur crédit consenti, qu'un rôle très marginal sur le crédit à la consommation.

EVOLUTION COMPARATIVE DU CREDIT A LA CONSOMMATION ACCORDE PAR
VENTE A TEMPERAMENT, PRETS PERSONNELS ET AUTRES CREDITS DE
1948 A 1957 (en millions de \$ et pourcentage)

année	Ventes à temp. (20)		Prêts personnels (21)		Autres crédits (22)	
	\$	%	\$	%	\$	%
1948	157	18.8%	430	51.5%	248	29.7%
1957	1,078	36.2%	1,311	44 %	588	19.8%
1967	2,445	28.7%	4,831	56.6%	1,252	14.7%
1977	(23) 7,129	23 %	21,156	68.2%	2,719	8.8%

Le prêt personnel remplacera la vente à tempérament comme mode de crédit privilégié et l'on verra émerger les banques à charte dans les 2 domaines. En effet, à partir de 1954, les banques peuvent prêter sur nantissement de biens meubles, autos, etc. En 1963, 25.8% de leurs prêts sont des ventes à tempérament; en 1973, 31.7% et en 1978, 29.1% (24).

Malgré une diminution sensible du volume des ventes à tempérament, elles constituent toujours un mode de crédit important de nos jours, puisqu'elles représentent encore 23% de l'ensemble du crédit à la consommation ou 7.1 milliards de dollars en 1977. Elles se concentrent principalement pour la vente d'automobiles, de maisons mobiles, d'ameublements, etc ...

- b) Sur le plan législatif, les gouvernements maintiennent le rapport de force favorable aux prêteurs et aux commerçants
-

Il faudra attendre 1947 pour voir la première loi ré-
gissant les ventes à tempérament (Code Civil, art 1561 à 1561 j).
On y retrouve l'exigence d'un contrat écrit, d'un paiement ini-
tial de 15%, l'identification d'un taux d'intérêt maximal de
3/4 de 1% par mois ou 9% par année, une limite d'application
aux contrats de moins de \$1,500, etc ...

Sans vouloir limiter l'impact économique d'une forme de
vente qui ne pouvait que favoriser la circulation des marchand-
ises plus rapidement, cette loi provinciale venait seulement li-
miter les abus dans un rapport de force tout à fait inégal. Il
n'était pas question de pousser trop loin l'intervention dans la
liberté de contracter et de commercer, mais plus de rationaliser
une forme de commerce très profitable pour les commerçants et les
fabricants.

Enfin, cette législation permettait aux vendeurs de
vendre leurs créances à ces compagnies de finance sans que ces
dernières soient soumises à la loi sur la vente à tempérament,
et l'acheteur ne peut leur opposer une action à cause d'un dé-
faut de livraison, d'une garantie non respectée, etc ... Souli-
gnons qu'une modification à la loi des banques en 1954 leur per-
met d'accorder des prêts au particulier sur la garantie de biens
meubles. Puis, les années '60 voient naître, autant aux Etats-
Unis qu'au Canada, des associations de consommateurs: les Ralph
Nader groups, les ACEF, l'APA, l'IPIC, etc ... qui exigent des
mesures de protection des consommateurs.

Le gouvernement fédéral modifie la loi des lettres de
change en 1970 dans le sens de rendre responsable l'acheteur
d'une créance d'un vendeur au même titre que le vendeur lui-même;
par exemple, au niveau de la garantie, des défauts de fabrica-
tion, de la date de livraison, etc ...

Le gouvernement provincial légifère également. C'est
la Loi de Protection du Consommateur en 1971. En ce qui concer-

ne la vente à tempérament, elle constitue un net recul sur ce qui existait auparavant dans le Code Civil. Les reculs se situent principalement au niveau des modalités de paiement: les contrats de moins de \$50 ne sont plus régis, il n'y a plus de versement initial exigé et, surtout, il n'y a plus de restriction au niveau des taux d'intérêt jadis fixé à 3/4 de 1% par mois.

Donc, la loi laisse libre cours à l'imposition de taux qui atteignent aujourd'hui les 30%. Cette loi légalise aussi la clause de déchéance de bénéfice du terme et le droit de reprise du bien par le vendeur à défaut de paiement par l'acheteur, ce qui demeure, dans bien des cas, une sanction disproportionnée par la "faute de l'acheteur" qui peut se faire saisir le bien, malgré le paiement de la presque totalité des montants.

De plus, la loi inclut la vente d'automobiles dans les contrats de vente à tempérament.

Nous nous retrouvons aujourd'hui avec la loi 72 qui n'apporte que des changements mineurs à la vente à tempérament. Le formalisme est renforcé au niveau du contrat et des avis des formules obligatoires, mais celles-ci omettent des clauses importantes comme le droit de résolution du contrat. Une des améliorations de la loi est que le vendeur assume les risques de perte en cas de détérioration du bien par cas fortuit jusqu'au paiement final du bien.

Nous continuons donc d'être soumis à l'anachronisme du nantissement de la vente à tempérament. En effet, le nantissement, comme nous l'avons expliqué plus tôt, remonte au début des années 1800, aux Etats-Unis, où il servait de mesure de sécurité peu utilisée et au moment où il n'y avait pas d'intérêt d'accolé à ces ventes.

Aussi, les vendeurs au cours des ans y ont apposé un taux d'intérêt que le législateur s'est complu à favoriser et qui concourt actuellement à l'appauvrissement des familles à revenus modestes. De plus, les ventes à tempérament confèrent au détenteur d'une telle créance le privilège de créancier garanti qui lui donne le droit de passer par-dessus le Code de procédure civile qui déclare insaisissable les biens meubles d'utilité courante jusqu'à concurrence de \$2,000.

En somme, les gouvernements se sont toujours refusés de modifier le rapport de force entre les commerçants et les consommateurs, conservant toujours l'avantage aux premiers dans le carcan de la vente à tempérament.

C- LE PRÊT PERSONNEL S'INSTALLE COMME MODE DOMINANT DE CREDIT A LA CONSOMMATION

- a) Le prêt personnel en espèces consenti par des institutions prêteuses décline rapidement les autres crédits et déloge la vente à tempérament

Si la vente à tempérament reste florissante jusqu'à la fin des années '50, il faudra attendre cette période pour voir se développer les institutions prêteuses qui se spécialiseront dans le prêt personnel.

En effet, comme nous le disions dans le chapitre qui précède, la crise économique de 1929 a affecté la production à la baisse, puis la guerre de 1939-45 est venue orienter la production vers l'industrie de guerre et le gouvernement a fait des lois pour restreindre le crédit, tous des facteurs de stagnation du crédit.

Après la guerre, l'industrialisation fait un bond en avant, les investissements américains affluent, les produits discontinués durant la guerre tels que radios, tourne-disques, réfrigérateurs réapparaissent et, cette fois, inondent le marché.

De 1945 à 1955, le crédit à la consommation passe de \$449 millions à \$2,517 millions soit une augmentation de 460%. On peut qualifier la période d'après-guerre de période de consolidation du crédit à la consommation et d'essor des "compagnies de finance". En effet, les compagnies de finance, qui détenaient 5.5% du marché en 1945, incluant la vente à tempérament et les petits prêts, passent à 35.9% du marché en 1958, dont 25% en ventes à tempérament.

Par contre, c'est le déclin des prêts sur polices d'assurance qui chutent de 33.9% du marché en 1945 à 9.4% en 1958. Pour leur part, les banques à charte ne prêtaient en prêts person-

nels que pour 15.2% du marché du crédit à la consommation en 1956. Pour parer à cette lacune des banques et pour leur permettre d'assurer la concurrence aux compagnies de finance, la loi sur les banques est modifiée en 1954.

Dorénavant, les banques à charte pourront accepter des garanties d'hypothèques mobilières (vente à tempérament et nantissement) relatives à des biens personnels, y compris les automobiles. Mais à cette date, les banques étaient soumises à un taux plafond d'intérêt réglementaire de 6% et ceci était une entrave pour elles pour consentir des prêts personnels.

Afin de rendre le crédit plus facile, la Loi des Petits Prêts est modifiée en 1956 et, désormais, la loi s'applique pour les prêts de \$1,500 et moins. Antérieurement (1940), elle s'appliquait à ceux de \$500 et moins.

Pour bien saisir l'évolution du prêt personnel, reprenons le tableau de la page 4: il nous démontre clairement que le prêt personnel comme mode de crédit à la consommation gruge une partie importante du crédit consenti par vente à tempérament et éclipse les autres crédits (prêts sur polices d'assurance, crédit ouvert dans les grands magasins, etc) incapables de suivre le marché grandissant.

On peu également dégager une autre constatation de cette époque. C'est celle de l'essor des mécanismes de pression mis en place par les capitalistes pour écouler leur production. En effet, c'est à cette même période que la publicité envahit tous les foyers par la télévision et les autres média, de même qu'apparaissent les super-hypermarchés qui transforment complètement les méthodes de vente et que les ingénieurs perfectionnent leur recherche pour planifier la durée des produits à la baisse et que les manipulateurs de cerveaux rendent désuets les produits bien avant leur dégradation physique.

Il y a une corrélation directe entre l'augmentation vertigineuse du crédit à la consommation de ces dernières années, l'augmentation du prêt personnel et le raffinement des moyens de persuasion du consommateur pour qu'il achète de tout et à tout prix.

b) La concurrence amène les banques à charte au faite du marché du crédit à la consommation ...

Tableau indiquant la place qu'occupent certaines institutions prêteuses par leurs prêts personnels consentis en regard de l'ensemble du crédit à la consommation au Canada (en millions de \$\$\$)

ANNEE	CTES FINANCE	BANQUES (26)	CTES ASSURANCES	CAISSES POP
1955	262 m\$-10.4%	441 m\$-17.5%	250 m\$-9.9%	175 m\$- 6.9%
1960	492 m\$-12.2%	857 m\$-21.3%	344 m\$-8.6%	433 m\$-10.8%
1965	976 m\$-13.7%	2,241 m\$-31.3%	411 m\$-5.7%	813 m\$-11.4%
1970	1,715 m\$-14.7%	4,663 m\$-39.8%	759 m\$-6.5%	1,493 m\$-12.8%
1975	1,756 m\$- 7.3%	13,175 m\$-55.4%	1,151 m\$-4.9%	3,243 m\$-13.6%

Ce sont les banques qui, dorénavant, seront les leaders du prêt à la consommation. Ce tableau démontre le déclin des compagnies de finance dans le prêt personnel et la montée fulgurante des banques qui sont passées de 17.5% du marché à 55.4% sur une période de 20 ans; de même que les efforts pour gagner sa "place au soleil" réalisés par les caisses populaires.

Avant 1958, les banques ne font du prêt personnel qu'avec réticence et ils sont consentis surtout à leurs bons clients que sont les notables de la place.

"La banque de Nouvelle-Ecosse, avec l'introduction, en 1958, de ses Prêts personnels BNE, a été la première banque à s'engager résolument dans le secteur des prêts personnels. En 1963, toutes les autres banques avaient emboité le pas" (27).

Malgré le maintien du plafond statutaire de 6% imposé aux taux d'intérêt des banques à charte jusqu'en 1967, les banques trou-

vèrent des moyens de contourner la loi. Que ce soit par l'actualisation des prêts personnels par la Banque Canadienne de Commerce, ou par l'imposition de frais de services, en plus des intérêts, les banques augmentèrent le rendement de leurs prêts personnels.

Après 1967, année où la loi des banques est révisée permettant alors de prêter à des taux plus élevés que 6%, les banques utilisèrent la publicité dans la presse, la radio, la télévision, pour s'accaparer le marché des prêts personnels et, depuis ce temps, toutes sortes de moyens de marketing furent expérimentés passant par le prêt aux personnes à faibles revenus jusqu'au "programme d'éducation du consommateur".

Les effets furent positifs pour elles, car elles passèrent à 39.8% du marché en 1970, à 55.4% en 1975 et les dernières statistiques disponibles leurs donnaient 60.1% du marché en 1977.

Il faut y voir là le résultat logique du développement économique rapide de notre société et le jeu de la concurrence pour l'accaparement du marché du crédit à la consommation.

c) ... et le déclin des compagnies de finance

Parallèlement à l'essor des banques à charte, et dans une moindre mesure, des caisses populaires dans l'accaparement du marché du crédit à la consommation, l'on constate le déclin brutal des compagnies de prêts communément appelées compagnies de finance.

En 1955, elles occupaient 10.4% du marché du prêt personnel en espèces; en 1977, elles chutaient à 5.4%. En 1957, elles occupaient 75% du marché des ventes à tempérament; en 1977 elles n'en possédaient que 15%.

Avant l'entrée des banques sur ce marché au début des années '60, les compagnies de finance avaient le champ libre pour occuper le marché en expansion et imposer les taux de crédit désirés, du moins pour les prêts excédant \$1,500. C'est la concurrence des banques et des caisses, autant par leur publicité massive que par leurs taux de crédit moins élevés, qui secoua les

compagnies de finance. Cette concurrence des banques entraîna la disparition de plusieurs d'entre elles, soit par la faillite, la fusion, la transformation, etc, et la concentration du capital dans des mains restreintes.

En 1961, il existait 83 sociétés de prêts; en 1969, il n'en restait que 49. Dès 1961, 10 des plus grandes sociétés de prêts possédaient 82% des succursales opérant au Canada et les 4 plus grandes se partageaient 80% du chiffre d'affaires. Notons qu'en 1969, Beneficial et Household Finance détenaient plus de 90% des actifs des compagnies de petits prêts (28).

Les compagnies qui survécurent durent diversifier leurs affaires. Le cas de HFC est typique. En 1960, 100% de ses revenus provenaient de ses opérations de crédit à la consommation; en 1965, cette proportion passe à 78% et, en 1969, à 58%.

HFC possède aujourd'hui des chaînes de magasins d'alimentation, de variétés, de meubles, de quincaillerie, d'appareils ménagers, etc ... HFC possède également King-Seely Thermos Co., qui est spécialisée dans la production d'appareils ménagers et la National Car Rental aux Etats-Unis qui est la troisième entreprise américaine dans la location d'automobiles.

Quant à Industrial Acceptance Corporation (IAC), qui possédait les filiales Niagara Finance, Niagara Realty et d'autres, elle s'est transformée en une banque depuis 1977, la Banque Continentale.

Pour sa part, Laurentide Finance, propriété majoritaire de Power Corporation, vient de fusionner avec la Banque Provinciale du Canada à la fin de 1978. La Banque Provinciale a donc pris à son compte les créances de Laurentide et tentera d'en conserver la clientèle. Ceci nous permettrait sûrement, si nous en avons la compilation statistique (29), de constater encore une fois l'augmentation de l'accaparement du marché par les banques à charte.

Il ne reste, aujourd'hui, que 3 sociétés de prêts importantes, soit, HFC, Beneficial et AVCO.

D- LE DERNIER MAILLON DES MODES DE CREDIT A LA CONSOMMATION:
LA CARTE DE CREDIT

Bien qu'étant apparue au début du siècle aux Etats-Unis, la carte de crédit devra attendre un mode de production plus sophistiquée (et de distribution) pour atteindre son rythme de croissance vers le début des années '60. Ce sont les banques qui s'accapareront, éventuellement, de ce mode de crédit moderne à la consommation. Retraçons brièvement l'origine et l'évolution des cartes de crédit.

a) Jusqu'en 1945, les cartes de crédit sont réservées au prestige de l'élite

C'est au début du 20ième siècle, dans le secteur de l'hôtellerie aux Etats-Unis, que naissent les premières cartes de crédit. Elles sont émises par des hôtels de luxe et servent de cartes d'identification remises aux clients réguliers, en même temps qu'une ouverture de compte.

Cette première carte est destinée à s'assurer la fidélité de la clientèle et à simplifier les opérations de paiements. Elle est exclusivement destinée à une classe privilégiée de gens pour qui, l'acquisition d'une telle carte, vient confirmer le prestige.

Puis, vers 1920, les compagnies pétrolières Esso et Texaco émettent chacune une carte de crédit qui ressemblera davantage à celle que nous connaissons actuellement. Ces cartes ont comme objectif de se former une clientèle captive. Comme la majeure partie des sociétés pétrolières font la même chose, la concurrence se déplace et elles élargissent les champs d'utilisation des cartes de crédit: compagnies aériennes, agences de voyages, restaurants, etc ...

Les petits détaillants, les magasins à rayons offraient aussi des cartes de crédit à leurs bons clients pour leur permettre d'acheter de la marchandise à crédit, mais c'était, somme toute, sans grande importance (30).

Avant la baisse de la production qui suivit la Grande Dépression de 1929, avec la Deuxième Guerre Mondiale, avec les

restrictions au crédit imposées par le gouvernement, avec l'administration déficiente de la gestion du programme des cartes de crédit, les compagnies pétrolières se voient obligées de suspendre leur programme de cartes de crédit sur un constat de demi-échec.

Du début du siècle à la Deuxième Guerre Mondiale, les cartes de crédit s'adressent à une minorité de gens, i.e. ceux qui ont les moyens de se procurer une voiture, qui voyagent et qui fréquentent les hôtels de luxe. Le faible développement de la production des biens de consommation confère, à l'élite seulement, la possibilité d'utiliser ce mode de crédit naissant.

Le taux d'intérêt à payer sur les paiements en retard n'est pas vu comme une source importante de profits, mais plutôt comme une pénalité. D'ailleurs, ceux qui possèdent les cartes de crédit de l'époque peuvent habituellement payer sans retard le montant de leurs dépenses luxueuses. Malgré l'aspect limité et encore défaillant des systèmes de cartes de crédit, l'idée est lancée et les gages de "profits" sont prometteurs.

b) De 1945 à 1960, c'est l'instauration de ce mode de crédit

La guerre terminée et les restrictions de crédit abolies, les cartes de crédit des sociétés pétrolières reviennent sur le marché et on assiste au développement parallèle d'une production de biens de consommation grandissante et à la multiplication des compagnies émettrices de cartes de crédit.

Dans les deux décennies suivantes, on constate une période de rodage et de vives concurrences d'un système encore faiblement organisé. Les compagnies émettrices de cartes de crédit naissent par centaines et meurent souvent prématurément ou encore sont englobées par une compagnie plus solidement enracinée.

En 1949, démarre la deuxième vague de cartes de crédit avec l'émission de la "Diner's Club". Cette carte est acceptée internationalement par les restaurants, les hôtels,

les commerces et les agences de luxe qui participent à l'accord conclu avec l'entreprise émettrice.

Elle rencontre un succès fabuleux. De 1951 à 1959, le nombre de cartes émises passe de 5,000 à 1 million. A cette époque, 15 nouvelles sociétés émettant ce même style de cartes se voient acculées à la faillite.

Diner's Club aura le monopole de la carte universelle jusqu'en 1958, moment où Hilton Credit émet la "Carte Blanche" et où American Express Company émet "l'American Express", venant ainsi offrir une vive concurrence pour s'accaparer le marché. C'est aussi à cette époque que s'offrent à ces sociétés des moyens d'automatisation intéressants pour la gestion de leurs entreprises (31).

Parallèlement au développement des cartes universelles, plusieurs autres sociétés commencent à émettre des cartes. C'est "J.C. Penny", en 1958, qui sera la première chaîne de grands magasins à offrir une carte de crédit pour sa clientèle.

Comme beaucoup de clients achètent à crédit, l'émission de la carte de crédit viendra rationaliser ses opérations de crédit et lui attirer la clientèle. Quelques années d'opérations viendront confirmer aux magasins Penny la rentabilité de cette option et plusieurs autres grandes chaînes de magasins l'imiteront.

Devant la popularité et le succès croissant des cartes de crédit, plusieurs petites banques de l'Est des Etats-Unis essaieront, entre 1951 et 1958, d'effectuer une percée dans ce domaine.

En 1951, la Franklin National Bank du Franklin Square à New-York avait inauguré le premier des programmes actuels de cartes de crédit bancaires. Puis, c'est la prolifération de ces programmes, mais avec désillusion rapide. En effet, à cause des coûts de lancement plus élevés que prévus et du peu d'intérêt soulevé dans la population, de la centaine de cartes bancaires qui existaient en 1954, il n'en restera que 27 en 1958 (32).

En 1960, il y avait 5 millions de cartes de crédit en circulation aux Etats-Unis. Le phénomène est important, mais il concerne encore la population des biens nantis, même si les travailleurs commencent à les utiliser. Des 5 millions de cartes de crédit en circulation:

- 1.5 millions vont aux porteurs de cartes émises par American Telephone and Telegraph pour régler des dépenses téléphoniques;
- 2 millions vont aux porteurs de cartes universelles de luxe telles que Carte Blanche, Diner's Club et American Express
- 1.1 millions vont principalement aux grandes chaînes de magasins et aux sociétés pétrolières
- .4 million va aux porteurs de cartes de compagnies aériennes

c) Le développement technologique et le support infrastructurel de distribution des biens de consommation divers amènent la prolifération des cartes de crédit et l'illusion de l'abondance à partir des années '60

A partir de 1958, c'est la rentrée des grandes banques américaines dans le domaine. En effet, les banques américaines constatent la part de profits prometteurs qui va aux grandes chaînes de magasins et aux sociétés pétrolières par le truchement de leur propre carte. De plus, elles voient dans cette concurrence une possibilité de perdre une partie du crédit à la consommation qui leur était dévolue.

En 1958, la Bank of America National Trust and Savings Association, de San Francisco, et la Chase Manhattan Bank, de New-York, développent leurs programmes de cartes de crédit bancaires.

Soulignons qu'en 1958-59, plus de 200 cartes de crédit bancaires ont fait leur apparition aux Etats-Unis (33). Durant les premières années, ces deux banques essuient des déficits à cause de l'insuffisance de leur volume d'affaires. La Chase Manhattan Bank vendra, pour sa part, son système de cartes de crédit.

Devant les obstacles tels que le refus des grandes chaînes de magasins qui possèdent leur propre carte de crédit

d'adhérer aux programmes bancaires, tel que le nombre potentiel encore insuffisant d'utilisateurs de cartes de crédit, tels que les coûts énormes à investir en publicité, etc, les banques décident de s'adjoindre à d'autres banques et de ces tractations, naissent les deux principaux systèmes de cartes de crédit bancaires à caractère national aux Etats-Unis. Ce sont les "Bankamericard" en 1965, et l'"Interbank Card Association" en 1966, dont Master Charge est le symbole.

Pour arriver à cela, plusieurs expériences désastreuses eurent cours, car sur les 200 cartes de crédit bancaires existantes en 1961, il n'en restait que 80 en 1964 (34).

En 1969, "Bankamericard" aura 2,900 banques affiliées, plus de 22.9 millions de porteurs et 450,000 commerces adhérents; "Interbank", pour sa part, aura 2,550 banques affiliées, 20.5 millions de porteurs et aussi 450,000 commerces adhérents (35). En 1972, près de 95% du crédit bancaire actif consenti par l'intermédiaire de cartes avait été drainé par ces deux systèmes de cartes de crédit (36).

Ainsi, à partir des années '60, l'on voit le système de cartes de crédit qui s'enracine dans la population autant comme mode de paiement que comme possibilité d'obtention de crédit à petite échelle. Ceci est dû principalement à la nécessité, pour les entreprises et pour les commerces, d'écouler une production de plus en plus abondante et de plus en plus diversifiée, de même qu'à l'ampleur de la publicité.

Une fois les produits les plus diversifiés sur les tablettes et la persuasion que nous devons les acheter même si le pouvoir d'achat est insuffisant, il ne restait plus, par la suite, pour les institutions bancaires et les grandes chaînes de magasins, qu'à développer les systèmes de cartes de crédit rationnels adéquats et de les imposer par une publicité bien orchestrée.

A la fin de 1978, les Américains possédaient quelques 600 millions de cartes de crédit, soit une moyenne de 4.2 cartes pour chaque adulte dans le pays (37).

d) Les cartes de crédit, au Canada, suivront la même voie

La sophistication de la production et la modernisation du système de distribution commerciale des biens de consommation n'eurent que quelques années de retard au Canada et en Europe industrialisée par rapport aux États-Unis.

Les effets de cette société de consommation de masse entraînent, là aussi, le développement des cartes de crédit. C'est à partir de 1966 que les cartes de crédit bancaires sortirent de l'"American Way of Life", par la Barclay Card en Angleterre (en 1966), la Chargex au Canada en 1967, la Carte Bleue en France, l'Access Card en 1972 pour concurrencer la Barclay Card en Angleterre.

La popularité croissante, au Canada, des cartes de crédit des grands magasins et des sociétés pétrolières qui rencontrent des succès équivalents à nos voisins américains et le succès, maintenant confirmé, de la rentabilité des cartes bancaires, incitent les banques à s'accaparer le marché du crédit à la consommation.

En 1967, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto Dominion, puis la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Canadienne Nationale s'unissent pour émettre une carte de crédit bancaire.

Au lieu d'émettre leur propre carte, elles choisissent de s'affilier à la National Bank Americard Corporation et la carte portant le symbole bleu, blanc et or prend le nom de Chargex. En 1971, Chargex avait parcouru tout le Canada et, en 1973, la Banque de Nouvelle-Écosse s'est jointe au programme en déboursant 9.5 millions de dollars pour indemniser les autres banques d'une partie des droits initiaux qu'elles avaient dû payer à la Bank Americard.

Pour s'occuper de l'administration, la commercialisation et la réglementation du programme, les banques canadiennes participant au programme Chargex ont mis sur pied un organisme interbancaire du nom de Chargex. En 1973, la Banque de Montréal et la Banque Provinciale du Canada choisirent de se joindre au programme Master Charge affilié à Interbank Card Association.

Il ne reste donc plus que trois banques au Canada qui n'offrent pas de cartes de crédit bancaires: la Banque Mercantile du Canada, l'Unity Bank et la Banque de Colombie-Britannique.

En 1974, le réseau Bank Americard crée IBANCO, une corporation internationale regroupant 14 pays, pour administrer le système international de cartes de crédit bancaires. Les cartes portent alors des noms différents dans chaque pays, mais toutes sont identifiées par l'appellation VISA et par les couleurs bleu, blanc et or.

Au Canada, comme partout ailleurs, c'est à coups de publicité et de marketing que les deux cartes bancaires se sont imposées. Les frais de lancement du programme Chargex ont été estimés à entre \$30 et \$40 millions et les banques affiliées ont atteint leur seuil de rentabilité avant la fin de leur cinquième année (38).

Même si elles rencontrent plus de réticences chez les Québécois francophones, les cartes de crédit s'imposent résolument.

Voyons ce qu'il en est des cartes de crédit bancaires:

1973			
	nombre de cartes	commerces affiliés	chiffre d'affaires
CHARGEX	3.8 millions	100,000	830 millions
MASTER CHARGE	.6 million	53,000	

1978			
	nombre de cartes	commerces affiliés	chiffre d'affaires
CHARGEX	7 millions		4.1 milliards
MASTER CHARGE	2.7 millions		1.4 milliards

6- LE CREDIT, A TRAVERS LES AGES, A TOUJOURS SERVI LES INTERETS D'UNE CLASSE, D'UN ETAT, QUI POSSEDAIT UN POUVOIR DE DOMINATION

A- LE CREDIT A LA PRODUCTION EST L'APANAGE DE LA CLASSE DOMINANTE QUI EN ASSURE LE CONTRÔLE

Comme nous l'expliquions au début de notre étude, le crédit n'a pas toujours existé; avant le crédit existait l'entraide mutuelle. C'est à la limite de la société primitive, avec l'émergence des classes sociales dans la société esclavagiste, que le crédit prend son origine.

A cette époque, le développement des forces productives a permis une production de biens qui en est venue à dépasser les besoins essentiels des hommes. Ceci créa alors un surplus de production que certains se sont appropriés et qui a favorisé la domination sur les autres éléments de la société.

C'est donc au moment où certains prêtent ce surplus de production moyennant récompense, intérêt, que naît le crédit et avec, l'oppression qui y est inhérente.

Avec l'apparition de la monnaie et le développement des moyens d'échange (transport, modes et institutions de crédit), le crédit s'est concentré au niveau du commerce international, puis les gouvernements l'ont utilisé abondamment pour financer le développement des villes riches et l'industrie de guerre.

Avec l'essor de l'agriculture et de l'artisanat dont la production se fait de plus en plus en fonction de la vente, puis avec l'essor de la manufacture, des sociétés par actions, etc, le crédit viendra étendre et faciliter la croissance de la production et du commerce national et local.

Les institutions de crédit passeront par la domination des temples religieux, premières institutions bancaires de l'histoire, puis par alternance, par celle des banques publiques et privées. Au milieu de la période féodale, les temples céderont définitivement leur place aux banques qui s'allieront aux états, aux industries, aux commerçants.

Les modes de crédit, pour leur part, évoluèrent par le change des monnaies nationales lors du commerce international, par la lettre de change, par le prêt, par l'avance de fonds, par l'escompte des effets de commerce etc ...

Quelques constantes générales se dégagent alors de l'histoire du crédit :

1. Le crédit n'a pas toujours existé, mais au moment où il apparaît, il sert de moyen d'expression.
2. Le crédit s'est développé, jusqu'à aujourd'hui, au rythme du développement des modes de production et du commerce.
3. Le crédit fut réservé à la classe dominante de l'époque et la majorité du peuple n'avait aucun pouvoir de décision sur l'orientation du crédit.
4. Le crédit s'est développé au point de devenir un mécanisme inhérent et essentiel pour la survie de la classe ou du domaine une classe dominante.
5. Que ce soit d'un individu sur d'autres, d'un pays sur un autre ou sur d'autres, le crédit fut utilisé comme moyen de domination.

LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION, BIEN QUE PARTICULIER A LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE, SUIVIT LES MÊMES INTERETS

Le crédit à la consommation est né de la contradiction opposant production et consommation dans le capitalisme. La production des capitaux, une fois mise, plus particulièrement à ses débuts, à la libre concurrence,

Cette dernière entraîne une production anarchique, qui ne correspond pas, ni en quantité ni en satisfaction, aux besoins essentiels de la majorité du peuple. De même, la libre concurrence oblige chaque propriétaire d'entreprise ou d'commerce à payer le salaire le moins élevé possible.

Dans ces conditions, il se produit inévitablement un déséquilibre dans la production : une surproduction de biens de consommation par rapport à la capacité de consommation des travailleurs.

Le crédit à la consommation fut instauré comme une des solutions à cette contradiction en créant un pouvoir d'achat artificiel.

Si, au début du capitalisme, le crédit à la consommation fut innové par les producteurs eux-mêmes, principalement dans le domaine de l'automobile pour faciliter l'écoulement plus rapide de leur production, il est rapidement devenu un commerce de prêt d'argent que des compagnies spécialisées se sont accaparées, soient les compagnies de financement des ventes et les compagnies de prêts.

Evidemment, elles y ont accolé un intérêt (%) et des conditions favorables à leurs intérêts (\$) et elles se sont inscrites dans les lois de la concurrence capitaliste.

Par la suite, les banques possédant déjà le contrôle du crédit à la production, s'empareront de ce marché du crédit à la consommation et le contrôlent largement encore aujourd'hui.

Les modes de crédit à la consommation, passant par la vente à tempérament, par le prêt personnel puis, aujourd'hui, par la carte de crédit, ne constituent que des mécanismes de mieux en mieux rodés, pour faciliter l'écoulement de toute espèce de production, de l'automobile à la boîte de gomme, et pour faciliter le commerce du prêt d'argent, plutôt que de favoriser l'accession plus rapide aux biens de consommation.

Les législations sur le crédit ne feront que cautionner cette logique et, tout au plus, corriger certains abus criants de certains capitalistes. En aucun cas, elles ne mettront en cause le rapport de force constamment favorable aux institutions financières et aux commerçants.

Mentionnons également le lien étroit qui existe entre le crédit et d'autres mécanismes qui furent mis en place pour les mêmes raisons et à la même époque. Nous voulons parler de la publicité comme moyen de nous convaincre clandestinement de la nécessité de consommer tout ce qui existe sur le marché.

De même, pour les méthodes de vente sophistiquées ayant évoluées du magasin du coin au super-hypermarché. La désuétude planifiée des produits à laquelle nous n'avons pratiquement aucune possibilité d'échapper fait aussi partie de ces mécanismes.

C'est l'articulation bien orchestrée de ces 4 mécanismes qui nous entraîne, bien malgré nous, comme une force centripète, à être des complices forcés de notre société de consommation.

Ce sont les résultats de la pression de ces mécanismes qui nous crée un "standing social", qui nous crée des besoins socialement nécessaires et qui nous renforce dans notre individualisme et nous divise, croyant que le bonheur réside dans la consommation massive de biens divers.

C- AU QUOI DONC SERT LE CREDIT A LA CONSOMMATION?

Suite à cet historique sur le crédit, suite au travail du mouvement ACEF auprès des couches de travailleurs endettés, voici les conclusions que nous pouvons tirer du rôle du crédit, analysé dans l'optique d'un parti-pris pour les intérêts fondamentaux des travailleurs.

Nous pouvons ressortir que les fonctions économiques du crédit à la consommation, qui en sont les raisons fondamentales de son existence, sont les suivantes:

1. Le crédit à la consommation a été instauré afin d'assurer l'écoulement d'une production que le pouvoir d'achat des travailleurs ne pouvait pas combler, perpétuant ainsi l'augmentation des profits des propriétaires des moyens de production.
2. Le crédit à la consommation permet momentanément de camoufler le développement anarchique de la production.
3. Le crédit à la consommation est utilisé par la classe dominante comme élément régulateur de l'économie; en période de plein essor économique, on favorise le crédit à la consommation alors qu'en période d'inflation, de guerre, on tend à le restreindre.
4. Le crédit à la consommation augmente artificiellement la capacité de consommer des travailleurs.

Quant aux fonctions sociales, nous constatons que le crédit à la consommation est:

1. Un facteur d'appauvrissement des familles de travailleurs, allant jusqu'à en pousser plusieurs dans la privation et la pauvreté.
2. Un facteur d'asservissement à un travail, à un patron, à un salaire.
3. Un facteur de répression par rapport à des revendications et à des changements de notre société.
4. Un facteur d'insécurité pour la famille autant devant ses responsabilités que devant les créanciers.
5. Un moyen apparemment positif d'accéder à des biens autrement inaccessibles; si cela le permet pour certains, une majorité paie cher en sueurs, en stress et en privations la jouissance de ces biens.

Quant aux fonctions idéologiques, nous concluons que le crédit à la consommation:

1. Donne l'impression d'une stabilité économique et camoufle les problèmes fondamentaux d'une société basée sur le profit et la concurrence.
2. Crée l'illusion de l'abondance et cautionne notre société du gaspillage.
3. Crée une division entre les différentes couches de travailleurs en mystifiant l'accessibilité pour tous à un statut social basé sur l'acquisition du plus grand nombre de biens de consommation.
4. Tend à marginaliser ceux qui ne sont pas des utilisateurs de crédit et à valoriser les gens sur leur capacité d'utiliser le crédit.
5. Le rôle idéologique du crédit et de sa publicité est donc de masquer une réalité préjudiciable à l'ensemble des travailleurs et qui profite à la classe dominante.

De l'étude du crédit, nous en ressortons que le crédit à la production, par définition, est réservé à la classe sociale qui possède les moyens de production et de commerce et sert leurs intérêts.

Quant aux législations, elles iront dans le sens de favoriser tels groupes de capitalistes plutôt que d'autres, la classe des travailleurs n'ayant qu'à subir, comme salariés, les orientations du crédit et de la production.

Ceci est vrai sur tous les plans où le crédit est consenti, que ce soit à un niveau local, à un niveau national ou un niveau international.

Le crédit à la consommation, pour sa part, aura comme clientèle la classe des travailleurs, mais ils n'en contrôleront pas davantage l'orientation.

L'accessibilité au crédit, l'accessibilité aux biens de consommation camouflent le prix qu'il en coûte. Le crédit nous rend des complices involontaires d'une société de gaspillage et désordonnée et gruge inévitablement notre pouvoir d'achat et en plonge une bonne proportion dans la spirale de l'endettement problématique.

Les fonctions économiques, sociales et idéologiques du crédit nous amènent à le rejeter sous toutes ses formes, tant que nous vivons dans une société où une classe dominante pourra s'en accaparer au détriment de la classe dominée. Seul le crédit consenti dans une société égalitaire, qui ne serait plus le crédit, pourra nous être acceptable.

Cette conclusion fondamentale ne doit pas nous faire oublier que nous vivons en 1980, dans une société capitaliste porteuse de contradictions dont les couches populaires doivent habituellement en faire les frais et en subir les conséquences.

L'ACEF, comme organisation populaire vouée à la défense des intérêts immédiats des personnes ou familles endettées ou aux prises avec des problèmes de consommation, ne peut pas partir en croisade contre le "le crédit" sans dévier de son rôle particulier. Mais plus nos conceptions fondamentales concer-

nant le crédit seront clarifiées, plus nous serons assurés de bien servir les intérêts de ceux que nous voulons représenter et défendre.

L'ACEF doit continuer à dénoncer toutes les formes concrètes d'oppression inhérente au crédit à la consommation et mettre de l'avant des revendications précises et à court terme qui, tout en améliorant le sort des couches populaires, permettront une prise de conscience de cette oppression plus globale.

Dans le même sens, l'ACEF doit continuer à développer avec les personnes concernées des moyens individuels et collectifs de défense contre l'agression de notre société de consommation.

LE MOUVEMENT ACEF CONTINUERA SA LUTTE POUR LE DROIT DE VIVRE SANS S'ENDETTER.

Novembre 1980

REFERENCES

- (1) Source: Traité d'Economie Marxiste, Tome 1, Ernest Mandel, Collection 10-18, pages 65-66
- (2) Source: Traité d'Economie Marxiste, Tome 2, Ernest Mandel, Collection 10-18, page 56
- (3) Source: Panorama de l'histoire universelle, Des origines au XVIème siècle Jacques-Henri Pirenne - Marabout - Université 1963
- (4) Source: Le crédit, emprunter, placer de l'argent, Henri Rouquette, chapitre: le roman du crédit
- (5) C'est en Babylonie, quelques 2,000 ans avant notre ère, qu'est inventée la contrainte par corps et c'est en l'an 1080 avant notre ère que s'élabore la première législation sur les prêts et les intérêts, soit le code d'Hammourabi.
- (6) Les chevaliers sont les personnes qui s'occupent des fournitures militaires, des travaux publics, etc
- (7) Source: Sèves Indomptables, Albert Dominique, les Editions Ouvrières, p.41
- (8) Source: idem, p. 44
- (9) Source: Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976), p. 12
- (10) Source: L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, Lénine 1917
- (11) N'est-ce pas la façon dont il faut interpréter la mise sur pied de la Société d'Investissement Desjardins (S.I.D.) et l'acquisition complète de l'entreprise alimentaire Vachon?
- (12) Source: "Le fonds monétaire international et les banques privées - le gendarme du grand capital," Julia Juruna, Le Monde Diplomatique, octobre 1977
- (13) Source: Etude économique de la vente à tempérament, Edwin Seligman, 1929
- (14) Pour plus de détails facilement accessibles sur cette industrialisation, voir "Les Politiques Sociales et les Travailleurs", cahier I: les années 1900-1929, Michel Pelletier, Yves Vaillancourt
- (15) Source: Canada, un siècle 1867-1967, BFS, p. 253-254
- (16) Source: Annuaire du Canada 1937, p. 796
- (17) Source: Annuaire statistiques - Québec 1941, p. 450
- (18) Source: Gilles Dostaler, thèse de maîtrise 1971, citant BFS
- (19) Source: idem
- (20) Ventes à tempérament: i.e. des ventes sur nantissement de biens meubles, autos ... comprennent les ventes à tempérament des ciés de finance, marchands de meubles, autres détaillants et banques à charte à partir du moment où elles ont pu prêter sur nantissement.

REFERENCES

Les données statistiques viennent de:

- Statistiques Canada, novembre 1977
 - Gilles Dostaler, thèse de maîtrise, 1971, citant BFS
 - Banques à charte du Canada-statist./Association des Banquiers Canadiens, 1979-1980
 - Les Innovations dans les Institutions de Dépôts, C.E.C., 1977
- (21) Prêts personnels: comprennent les petits prêts et autres prêts des cics de finance, autres prêts des banques, prêts des caisses populaires, prêts sur polices d'assurance, des sociétés de fiducie et des banques d'épargne du Québec.
- (22) Autres crédits: comprennent les comptes courants des marchands de meubles et autres détaillants, grands magasins, cartes de crédit et le crédit des services d'utilité publique.
- (23) Comme nous n'avions pas la distinction pour les ventes à tempérament et autres crédits pour les marchands de meubles et autres détaillants, nous avons arbitrairement affectés 50% du montant total à "ventes à tempérament et 50% à "autres crédits". Ceci n'affecte que minimement le %.
- (24) Source: Les Innovations dans les Institutions de Dépôts, C.E.C., 1977
Association des Banquiers Canadiens, 1979-1980
- (25) Source: Statistiques Canada, novembre 1979, p. 14-15
- (26) Le montant de crédit consenti par les banques inclut les avances par cartes de crédit bancaires, mais elles ne constituent qu'une infime partie des prêts personnels consentis, soit .055% en 1975
Source: Les Innovations dans les Institutions de Dépôts, p. 43
- (27) Source: Les Innovations dans les Institutions de Dépôts, HH Binhammer, J. Williams, Conseil Economique du Canada, p. 40
- (28) En 1961, il existait 83 sociétés de prêts; en 1969, il n'en restait que 49
- (29) Depuis 1978, Statistiques Canada a discontinué la publication de sa brochure mensuelle sur l'évolution du crédit à la consommation.
- (30) Source: Systèmes Electroniques de Transferts de Fonds au Canada: Problèmes Ressortissants et Recommandations, John W. Lambie, Consommation et Corporations Canada, 1979
- (31) Source: les Cartes de Crédit, Michel Schlosser et Gérard Tardif-Dunod, Paris, 1971
- (32) Source: idem
- (33) Source: Les Innovations dans les Institutions de Dépôts, C.E.C., 1977
- (34) Source: Les Cartes de Crédit, M. Schlosser et G. Tardif-Dunod, Paris, 197
- (35) Source: idem
- (36) Source: idem à 27
- (37) Source: Newsweek, 8 janvier 1979
- (38) Source: idem à 14, p. 117
- (39) Source: idem à 14, p. 117